DÉPOSER SUR HAL UVSQ

L'université est dotée d'une archive ouverte : le portail HAL UVSQ, destinée à recueillir les publications et les données des chercheurs de l’établissement.

HAL UVSQ, l'archive ouverte de l'UVSQ

En novembre 2025, plus de 28 000 textes intégraux sont disponibles.
Le portail comprend des collections qui donnent à voir la production des laboratoires et de certains projets de recherche.

HAL UVSQ est adossé à l’archive ouverte nationale HAL gérée par le Centre pour la Communication Scientifique Directe. Tous les dépôts effectués dans HAL UVSQ sont visibles dans HAL, et rendus accessibles à tous.

Déposer une publication sur HAL UVSQ nécessite la création d'un compte. Il est recommandé de se créer un identifiant idHal pour regrouper ses publications de manière univoque.

Nos services

L'équipe HAL UVSQ, composée d'un administrateur HAL, d'une référente données chargée de la cohérence des référentiels, de la cellule Bibliométrie et veille recherche, et de trois agents participant aux traitements, se mobilise pour faire avancer la science ouverte.

Tous les mois, l'équipe HAL UVSQ importe dans HAL les publications UVSQ repérées, et sollicite le cas échéant les chercheur.es pour obtenir un fichier déposable.
Une vérification est menée sur les publications des projets de recherche dont est porteur un.e chercheur.e UVSQ, afin d'alerter le cas échéant sur le respect des obligations de dépôt liés à la science ouverte.

Nous proposons également 4 services personnalisés autour de HAL UVSQ :

- Rendez-vous individuel, pour un premier dépôt ou toute question
- Intervention en laboratoire (présentation, atelier, halathon...)
- Import par lot pour un laboratoire
- Formations doctorales Science ouverte et Dépôt dans HAL

Quelle licence choisir ?

A partir du 1er janvier 2026, le CCSD impose l'attribution d'une Licence d'utilisation lors du dépôt du fichier. Les chercheurs qui déposent leurs fichiers dans HAL sont invités à choisir une Licence Creative Commons pour définir les conditions de réutilisation de leurs publications.

La DBIST recommande aux auteurs qui publient en open access de privilégier la licence Creative Commons **CC-BY** chaque fois qu'elle est disponible, par opposition aux licences non-commerciales (CC-BY-NC ou CC-BY-NC-ND). Elle suit les recommandations du consortium Couperin , l'utilisation du "Non-Commercial" profite surtout aux éditeurs qui disposent des droits commerciaux exclusifs, et peuvent revendre les productions scientifiques concernées à des fournisseurs d'intelligence artificielle.

La licence CC-BY offre un cadre clair et facile à comprendre pour tout le monde. Elle permet une utilisation équitable et ouverte à tous, conforme aux principes fondamentaux de l'accès ouvert.

Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions

Cette licence permet aux autres de remixer, arranger, et adapter nos œuvres, même à des fins commerciales. Toute nouvelle création utilisant le contenu original doit avoir la même licence CC-BY-SA.

Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions

Cette licence permet aux autres de remixer, arranger, et adapter nos œuvres à des fins non commerciales et à condition que toute nouvelle œuvre utilisant le contenu en question ait la même licence CC BY-NC-SA.

Attribution - Pas de Modification

Cette licence autorise la redistribution, à des fins commerciales ou non.

Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Cette licence autorise les utilisateurs à télécharger nos œuvres et à les partager mais on ne peut les modifier de quelque façon que ce soit ni les utiliser à des fins commerciales. Toute utilisation à des fins commerciales et toute réutilisation ou adaptation du contenu, y compris l’utilisation d’extraits ou la production de traductions requiert le consentement du propriétaire des droits (généralement l'éditeur).

Cette licence exclut de nombreux cas d'utilisation souhaités de votre recherche, sans avantages significatifs. Ce n'est pas une véritable licence ouverte.